

Financer les projets de son territoire par le mécénat

JEUDI

6

JUIN



9h à 16h30 à La Talaudière

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Identifier les différents modes de financement des projets
- ✓ Anticiper le cadre juridique du mécénat
- ✓ Structurer une démarche de mécénat sur leur territoire

INTERVENANT

Edouard RAPPAZ,
Formateur et fondateur de
Mécénat Public Privé

AU PROGRAMME :

Première partie : les fondamentaux du mécénat

- Qu'est-ce que le mécénat ?
- État des lieux du mécénat en France
- Pourquoi recourir au mécénat ?
- Quelles sont les motivations des mécènes potentiels ?
- Les contreparties au mécénat

Seconde partie : les étapes d'une stratégie mécénat et la réflexion pratique

- Définir le périmètre du projet (calendrier, délais, budget)
- Définir les objectifs de la campagne de collecte de fonds
- Définir le type de don recherché (mécénat financier, en nature ou en compétence)
- Définir les cibles (entreprises, grands donateurs ou grand public)
- Décider d'un mode de gestion (interne ou structure dédiée)
- Préparer les outils nécessaires (dossier mécénat, contreparties, convention mécénat, charte éthique)
- Identifier les mécènes potentiels
- Prendre contact et rencontrer les mécènes potentiels
- Formaliser l'accord de mécénat et suivre les engagements de chacune des parties
- Remercier et fidéliser les mécènes et donateurs



POUR VOUS INSCRIRE



S'inscrire via l'AMF42
financement par la commune

OU



Mobiliser votre DIF élu
financement par la CDC

